



ENSEMBLE CONSTRUISONS LE COSOG

Association unique de gestion de l'action sociale : pourquoi et pour quoi faire ?

L'équité vient au premier rang des motivations qui ont conduit l'ensemble des organisations syndicales à s'entendre pour donner vie à ce projet ambitieux. Il s'agit d'offrir à l'ensemble des collaborateurs de l'établissement public, quel que soit leur statut (fonctionnaire, privé et statutaire CAN), un panel de prestations sociales identiques dont le versement sera fondé sur les mêmes critères familiaux et de ressources.

Un projet ambitieux parce qu'il va nécessiter une harmonisation et une amélioration progressives des prestations sociales actuelles du CSE et de l'ASOC, dont la définition et la portée répondaient à une logique différente : plus étendues s'agissant des prestations du CSE et plus clairement tournées sur l'organisation de voyages concernant l'ASOC.

Nos propositions

- Une action sociale à destination de toutes et tous
- Un juste équilibre entre aides aux vacances individuelles et collectives.
- Un juste équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.
- Une réflexion urgente sur l'avenir des centres de vacances
- Une participation active à un réseau d'aide aux personnes handicapées
- Accompagner la transition entre vie professionnelle et retraite
- Promouvoir le sport et la culture

Mais, il faudra faire des choix courageux car cette harmonisation ne saurait se résumer au simple élargissement à tous des prestations existantes au CSE et à l'ASOC avec création de nouvelles prestations ! Séduisante sur le papier, cette démonstration est, à l'évidence, démagogique parce qu'impossible à financer dans le cadre du budget alloué à la nouvelle structure.

La CFTC se gardera bien de vous dresser un tableau exhaustif de toutes les prestations actuellement servies en prétendant que demain chacun d'entre vous pourra bénéficier du meilleur de chacune d'elle. Nous laisserons volontiers les vaines promesses aux professionnels de la poudre aux yeux.

Rien de révolutionnaire ne se produira juste après la consultation ! L'année 2007 constituera tout à la fois une année de continuité des engagements déjà pris par le CSE et l'ASOC en matière de prestations et une année de réflexion sur les modalités d'harmonisation des prestations.

Le COSOG est une occasion unique de redéfinir les actions sociales prioritaires et de promouvoir des actions nouvelles. Il ne s'agit pas de faire table rase du passé. Il ne s'agit pas non plus de construire du neuf qu'avec du vieux.

Pour sa part, la CFTC s'attachera :

- à améliorer les prestations actuelles qui sont en adéquation avec les besoins réels des agents;
- à prendre en compte l'émergence de besoins nouveaux non encore couverts.

C'est pourquoi, la CFTC vous propose de prendre connaissance, dans les pages qui suivent, de ses propositions fondées sur une action démocratique, volontaire et innovante au service de toutes et tous.

NOTRE REGARD

□ Une action sociale à destination de toutes et tous :

Une redistribution sociale juste et à destination de tous suppose que les prestations servies par le COSOG soient fondées sur un système solidaire et donc proportionnelle aux revenus de chacun. L'extension de ces prestations à l'ensemble du personnel impose de s'interroger sur l'utilité de fixer un plafond au-delà duquel certaines prestations ne sont pas versées. Le maintien de cette mesure continuerait à exclure de certaines prestations liées à l'enfance de nombreux collègues chargés de famille, en même temps qu'il ne tiendrait pas suffisamment compte des situations monoparentales.

C'est au vu d'une étude minutieuse de la structure démographique, de la composition familiale et des revenus des bénéficiaires du COSOG que des propositions sérieuses pourront être élaborées. En revanche, si vous apportez votre soutien à nos candidat(e)s, la CFTC s'engage à porter les grandes orientations suivantes.

□ Un juste équilibre entre aides aux vacances individuelles et collectives

Un constat s'impose : L'ASOC et, dans une moindre proportion, le CSE consacrent aujourd'hui une grande partie de leur budget à l'organisation de voyages et séjours collectifs. Nous concevons l'utilité de ces prestations collectives, mais avec modération. Pour nous, l'action sociale ne peut se résumer à l'activité d'une agence de voyage, qu'est l'ASOC.

aider les vacances



individuelles

Nous sommes convaincus que vous savez où vous voulez partir, quand et à quel coût. C'est pourquoi, nous devons vous aider à partir en vacances en respectant votre choix individuel et non décider à votre place où vous devez séjourner pour ouvrir droit à une aide.

Nous proposerons une extension des chèques vacances, au montant actuel du CSE, à l'ensemble des bénéficiaires du COSOG et, si possible, une amélioration de la prestation.

L'aide aux transports individuels doit également être améliorée. Nous proposerons le remboursement d'un transport annuel (actuellement tous les 2 ans au CSE).

La réduction des voyages et des séjours collectifs devrait s'accompagner d'une amélioration de la qualité des prestations offertes. Limiter l'organisation d'un week-end à une réservation d'hôtel et au transport, revient trop souvent à proposer à l'ouvrant droit ce qu'il peut réserver sans difficultés par ses propres moyens et à un prix souvent inférieur à celui proposé par l'association. Les coûts supportés par l'association pourraient utilement être employés à améliorer l'aide individuelle aux vacances au bénéfice de tous.

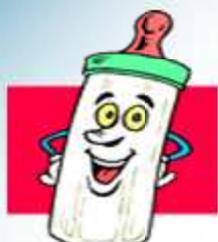
des voyages collectifs



de meilleure qualité

□ Un juste équilibre entre vie familiale et vie professionnelle :

Le COSOG doit aider plus sensiblement les parents à accompagner leurs enfants à tous les stades de leur évolution.



de la naissance

□ Création, sous convention avec l'employeur, d'une ou plusieurs crèches d'entreprise (voire inter-entreprise sur certains sites réunissant des filiales du groupe) pour permettre aux parents, qui le souhaitent, de poursuivre leur activité professionnelle sans être contraint de recourir, par nécessité, aux congés parentaux ou à un système de garde précaire.

□ Prime uniforme à la naissance portée à 150 € (75€ actuellement)

□ Frais de garde (crèches, nourrices agréées) pris en charge à hauteur de 50% de la dépense réelle dans la limite d'un plafond de 11 € par jour.

Choisir le Fonctionnement de Ton Cosog

S U R L E S O C I A L

en passant par l'école



□ Attribution de bons de rentrée scolaire du CP à la terminale avec un montant, proportionnel aux revenus, progressif pour chaque année scolaire. Nous proposerons une progression de 75€ (à partir du CP) jusqu'à 200€ (pour la classe Terminale).

□ Réflexion sur la création d'une indemnité de garderie pour les enfants inscrits en classes maternelles et primaires.

□ Harmonisation du barème « colonies, bafa ».

□ Réflexion sur la suppression du plafond actuel de prise en charge des allocations servies pour les études techniques et supérieures.

□ Identité des montants versés pour l'ensemble des bénéficiaires, quel que soit son statut.

□ Extension aux salariés privés et amélioration de l'aide aux classes découvertes et séjours linguistiques.

□ Bons Noël : mise en place de trois tranches : 0-8 ans : 40€ ; 9-13 ans : 55€ ; 14 ans : maintien du montant actuel (92€). Réflexion sur une extension jusqu'à 16 ans.

□ Maintien d'un spectacle de Noël organisé par chaque commission.

jusqu'aux diplômes



□ Une réflexion urgente sur l'avenir des centres loisirs :

Le débat sur l'avenir des centres de loisirs a été différé après la mise en place du COSOG. La CFTC considère qu'il faut engager rapidement une réflexion de fond sur cette question dans la mesure où elle impacte directement la politique sociale qui pourrait être définie au sein du COSOG.

□ Une participation active au réseau d'aide aux personnes handicapées :

Au-delà de l'impérieuse nécessité d'harmoniser les aides servies aux enfants et adultes handicapés, nous pensons indispensable que le COSOG, par sa vocation sociale, désigne un correspondant en son sein pour créer, en collaboration avec la mission handicap, la MSG, la MPCDC et l'IPSEC, un réseau de soutien et d'aides.

□ Accompagner la transition entre vie professionnelle et retraite :

Se préparer, s'évader, se cultiver

- Maintien des stages de préparation et d'adaptation à la retraite ;
- Harmonisation des prestations vacances.
- Réflexion sur l'attribution de billets spectacles à tarif préférentiel.



□ Promouvoir le sport et la culture :



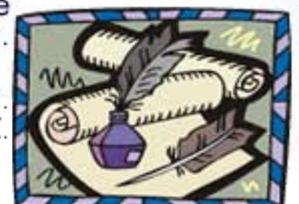
□ Sans anticiper sur le résultat des discussions à mener avec l'USAC, la CFTC s'engage à réserver les moyens nécessaires au maintien des équipements sportifs internes et la prise en charge partielle des inscriptions individuelles à un club sportif.

□ Accompagner les initiatives et rencontres sportives.

□ Les bibliothèques méritent une attention particulière pour contrer toute tentative de remise en cause de leurs moyens et du service qu'elles rendent.

□ Extension des 10 places cinéma/mois/agent quel que soit le lieu d'affectation. Subvention à hauteur de 30% des places de spectacles avec un plafond relevé à 120€.

□ Faciliter les initiatives culturelles individuelles ou collectives (exposition, pratique musicale...)



C'est Faire Ton meilleur Choix

NE VOUS Y TROMPEZ PAS

Voter pour les équipes en place du CSE et de l'ASOC

C'est leur permettre de reconduire les mêmes politiques

C'est manquer une occasion unique d'adapter l'action sociale à vos besoins actuels.

SI VOUS PARTAGEZ NOTRE REGARD SUR LE SOCIAL,

SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE OPINION SOIT PRISE EN COMPTE,

ALORS

SOUTENEZ NOTRE PROJET SOCIAL EN VOTANT POUR DES REPRESENTANTS QUI S'ENGAGENT A CONSTRUIRE LE COSOG AVEC VOUS ET POUR VOUS



C F T C

La volonté de construire